

## VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

### 10e congrès annuel de l'ACLDQ - Le ministre Bachand confirme l'octroi d'importantes ressources additionnelles aux CLD

QUÉBEC, le 30 mai /CNW Telbec/ - À l'occasion de sa participation au 10e congrès annuel de l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ) qui a eu lieu cette semaine à Beaupré, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre du Tourisme, M. Raymond Bachand, a tenu à réitérer l'appui du gouvernement à l'endroit des Centres locaux de développement (CLD) et a confirmé le niveau du soutien gouvernemental qui leur sera octroyé pour les quatre prochaines années.

Ainsi, grâce aux mesures de la Stratégie de développement de toutes les régions, tous les CLD du Québec bénéficieront, dès cette année, d'une augmentation des contributions gouvernementales de l'ordre de 20 % par rapport à leur financement de base, qui demeure inchangé. De plus, les CLD des régions ressources et des 25 MRC les moins favorisées des régions centrales auront accès à une bonification additionnelle de l'ordre de 9 %.

«Souhaitant consolider le réseau des CLD, et en faire plus que jamais des partenaires prioritaires du développement économique du Québec, notre gouvernement leur a consenti des moyens additionnels. Ce sont 90 M\$, sur cinq ans, que nous avons choisi d'investir pour favoriser l'entrepreneuriat dans les régions, ce qui se traduira par plus de dossiers traités, plus d'entreprises soutenues, plus d'emplois créés et des milieux plus prospères», a déclaré le ministre Bachand.

En effet, dans le cadre de la Stratégie de développement de toutes les régions, le gouvernement a consenti des moyens additionnels destinés à susciter le démarrage et l'émergence de projets d'entreprises par l'entremise des CLD.

Le premier volet de cette mesure, qui vise le soutien à des projets d'entreprises en démarrage, permet à tous les CLD :

- d'aider la création de nouvelles entreprises, notamment par les jeunes;
- de favoriser la relève entrepreneuriale;
- d'augmenter le taux de survie des entreprises ayant moins de trois ans d'existence.

Le volet Soutien à l'émergence de projets d'entreprises apporte, quant à lui, une contribution particulière aux sept régions ressources et aux 25 MRC des régions centrales ayant des besoins particuliers. Il vise à favoriser l'émergence de projets d'entreprises et à détecter des occasions d'affaires.

«Nous saluons l'engagement du gouvernement du Québec et en particulier, celle du ministre, M. Raymond Bachand. Les nouvelles sommes consenties aux CLD vont permettre d'améliorer et de diversifier nos outils de développement en vue de mieux répondre aux besoins de nos entrepreneurs partout à travers le Québec» a indiqué M. Jean Fortin, président de ACLDQ et maire de Baie-Saint-Paul.

Le ministre Bachand a aussi profité de sa présence au congrès de l'ACLDQ pour remercier les femmes et les hommes qui, au cours des 10 dernières années, ont mis leur leadership et leur dévouement au service des CLD et du développement de leur milieu. «Au cours de la dernière décennie, vous avez réalisé de nombreuses activités de mobilisation et de concertation dans vos milieux respectifs. Tantôt instigateur, tantôt promoteur et développeur, vous êtes au coeur du développement économique local. Vous pouvez être fiers de vos réalisations. Le gouvernement du Québec tient à vous remercier pour votre contribution exceptionnelle à l'essor économique de nos régions», de conclure le ministre Bachand.

Sur l'ensemble de son territoire, le Québec peut compter sur 120 CLD, qui jouent un rôle essentiel dans le développement économique local et la création d'emplois. Ces centres offrent des services variés de première ligne aux entrepreneurs potentiels ou en activité. Une compilation récente de l'activité des CLD révèle d'ailleurs que, de 1998 à 2006, les CLD de l'ensemble du Québec ont contribué à créer ou consolider plus de 17 000 entreprises. De plus, les retombées économiques dans les régions des projets soutenus par les CLD, toujours durant cette période, sont estimés à près de 3,8 G\$.

-30-

---

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)